

École Clos-Herbert

Prends le "chemin des écoliers"

Maintenant, tu peux te rendre à pied jusqu'à ton école grâce au «chemin des écoliers» : un petit parcours piéton aménagé pour te mener en toute sécurité* jusqu'au portail de ton école.

*Barrières de trottoir, cheminement ballisé au sol, agents de protection scolaire

Le chemin des écoliers

Parcours piéton
1 minute 30 seulement



Donne l'info à tes parents ou aux personnes qui t'accompagnent à l'école, ils suivront le chemin avec toi !

Comment suivre le "chemin des écoliers":

> si tu es accompagné :
L'adulte t'accompagne
jusqu'à l'école.

Il stationne sa voiture sur
la zone « dépose-minute »,
et vous marchez ensemble
1 minute30 en suivant le
chemin jusqu'à l'école à
travers l'espace vert.

Parcours piéton
de 150 mètres

Barrières de sécurité
sur le trottoir

5 places en zone
« DÉPOSE-MINUTE »
de 7h30 à 8h30
du lundi au vendredi

CAENA
NORMANDIE



**> si tu es
déjà autonome:**

L'adulte te dépose et repart
sans aller jusqu'à l'école.

Il s'arrête sur la zone « dépose-minute »
près du départ du « chemin des écoliers ».
Tu marches seul ou avec tes copains
1 minute 30 en suivant le chemin jusqu'à
l'école à travers l'espace vert.

Informations :
Service Développement durable
02 31 30 45 01

Ce dispositif proposé dans le cadre des objectifs «Marchons vers l'école» est le résultat d'un travail collaboratif :
familles, équipes éducatives, conseils de quartier et Ville de Caen.

CAEN
s'engage
pour le CLIMAT !